



## **RDV 13 h Gare SNCF Thiers à Nice**

Nous avons mis en ligne un extrait de l'émission "Vous avez la parole" sur la réforme des retraites : [https://www.youtube.com/watch?v=Mhy\\_2Q0gq3Q](https://www.youtube.com/watch?v=Mhy_2Q0gq3Q)

Une collègue directrice en Haute-Vienne et membre du SNUipp-FSU s'exprime sur la réforme des retraites !

---



*Cliquez ici pour adhérer en ligne*

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

## **2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°33**

**Sommaire :**

**grève, stage retraite, stage maternelle, changement de département**

---



## Retraites : une action dans la durée à anticiper

Après la mobilisation sans précédent du 5 décembre, les enseignantes et enseignants redescendent massivement dans la rue mardi 10 décembre et se tiennent prêts pour la suite. Le mois de décembre sera un mois d'actions pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites.

**Il est conseillé, dans le premier degré, de déposer son intention de faire grève sur toutes les journées travaillées de décembre.**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, MNL, Solidaires, UNEF et UNL appellent à « renforcer et élargir encore la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci là où les salariés le décident » ainsi qu'à une « journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles » comme indiqué dans **le communiqué commun**.

**C'est dès le lendemain, mercredi 11 décembre, que le Premier ministre doit faire des annonces sur le projet de réforme des retraites.**

**L'ensemble des salarié-es, dont les enseignantes et enseignants des écoles, restent donc en alerte et mobilisés face aux baisses annoncées des pensions que réservent ce projet ([lire ici](#)).**

Les organisations syndicales, elles, se revoient dès le 10 décembre au soir « pour les suites rapides à donner au mouvement ».

Rien n'est à exclure en termes de suites décidées par l'interpro mardi soir : manifestations dans tout le pays samedi 14, nouvelle journée la semaine suivante mais également nouvelle journée de grève et de manifestation jeudi 12...

## Mesure de précaution

**Il est donc conseillé aux PE, dans le cadre du préavis de grève déposé par le SNUipp-FSU jusqu'en février, de transmettre leur intention de faire grève les 12, 13, 16, 17, 19 et 20 décembre 2019.**

Cette déclaration préalable, obligatoire dans le premier, est contraignante mais n'entraîne pas de retenue sur salaire, c'est sur les signatures de présence ou absence lors de la journée dans un tableau rempli à l'école a posteriori que l'administration se base pour considérer les personnels comme grévistes ou non.

**Adresser une intention de grève ne signifie pas forcément que l'on sera en grève mais cela implique la mise en place du SMA et permet d'être couvert en cas de nouvelle grève sans que le délai de 48 heures de déclaration d'intention en amont ne soit opposé.**

La mobilisation s'inscrit dans la durée, il est donc préférable de se préparer à un plan d'action se déroulant sur les semaines à venir.

La déclaration doit être envoyée 48 heures avant, avec au moins un jour ouvré.

- Pour une grève le lundi la déclaration devra se faire au plus tard le jeudi soir.
- Pour une grève le mardi la déclaration devra se faire au plus tard le samedi soir
- Pour une grève le jeudi la déclaration devra se faire au plus tard le lundi soir.
- Pour une grève le vendredi la déclaration devra se faire au plus tard le mardi soir.

**Le SNUipp-FSU appelle cependant les collègues à retourner des déclarations d'intention de grève pour chacun des jours travaillés de décembre.**

## **Déclaration intention du 12 décembre 2019 au 20 décembre 2020 **ICI****

Renseignez l'enquête ci-dessous :

**<https://mobilisation.snuipp.fr/06/retraites-10-decembre>**

Lire les communiqués interpro et fonction publique : **<https://fsu06.fsu.fr/nouvelle-journee-de-greve-et-de-manifestations-mardi-10-decembre/>**

---



**Le gouvernement dit régler le problème de la diminution des retraites des enseignants avec une augmentation de 400 à 500 millions par an pour les 900 000 enseignants.**

**500 000 000/ 900 000 = 555 € brut par an.**

**Soit 46 € brut par mois.**

**600 à 900 euros de perte par mois avec la réforme des retraites envisagée !!**

**Oui, faire plusieurs jours de grève, c'est lourd financièrement.**

**Alors imaginez quand vos retraites passeront de 2500 € à 1600 € !**

---



## Stage syndical / Retraite - JEUDI 13 Février 2020

Evolution du système, exercer ses droits, modalités de calcul de la pension, perspectives"

Le SNUipp-FSU des Alpes-Maritimes organise un stage de formation syndicale sur le thème de la "RETRAITE"  
au Lycée Thierry Maulnier à NICE OUEST - 9h00 – 16h00

avec l'intervention de OLIVIER KOSC, secrétaire national du SNUipp-FSU en charge des dossiers droits des personnels, carrière, retraites...

Toutes les infos, inscriptions ici:

<http://06.snuipp.fr/spip.php?article7488>

**Courrier à l'IEN à envoyer au plus tard le 13 janvier**



**Stage "Maternelle, école première" organisé  
par le SNUipp-FSU- Mardi 28 janvier 2020**

Inscrivez-nous nombreux et nombreuses  
jusqu'au 28 décembre 2019 inclus, délai de rigueur

**Mardi 28 janvier 2020 - 8h30 – 16h00**

**Lycée Thierry Maulnier - 2, avenue Claude Debussy (RN 202, derrière Nice Matin) - NICE OUEST**

**Le stage « Maternelle : école première » s'articulera autour de 3 moments :**

**1) L'intervention d'Anne CLERC-GEORGY, professeure à la Haute école de pédagogie du canton de Vaud en Suisse, membre du laboratoire Lausannois Lesson Study (3LS) et du groupe d'Intervention et de recherche sur les apprentissages fondamentaux (GIRAF).**

**Ses recherches portent sur la formation des enseignants et sur l'enseignement-apprentissage dans les premiers degrés de la scolarité dans la perspective de la lutte contre les inégalités scolaires. Anne Clerc-Georgy est intervenue à l'Université d'Automne 2019 du SNUipp-FSU.**

**« (Re) définir les apprentissages fondamentaux à la maternelle – la place du jeu » [Toutes les infos ici](#)**

**2) Une analyse syndicale des enjeux pour la maternelle de l'actuelle politique éducative, dans le contexte de l'obligation scolaire à 3 ans. A l'issue d'un état des lieux, le SNUipp-FSU présentera son projet ambitieux et ses revendications pour la maternelle, école première.**

**3) Les dispositions restrictives en matière de sécurité dans l'académie de Nice ferment la porte de l'école maternelle au nez des parents d'élèves. Le SNUipp-FSU 06 continue de revendiquer le droit pour les écoles maternelles d'organiser une rentrée échelonnée sur deux jours (à équité de traitement avec les modalités de rentrée dans les établissements du second degré) et prendre les dispositions d'aménagement nécessaire à une rentrée et un début de scolarité adapté aux besoins physiologiques, affectifs, éducatifs des jeunes élèves, dans le cadre d'un dialogue entretenu avec les familles.**

**[Pour s'inscrire, complétez la fiche d'inscription et la lettre à envoyer à l'IEN, disponibles ici](#)**

**Copie au SNUipp-FSU ( [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr))**

**[Toutes les infos ici](#)**

---



## Changer de département

Le serveur pour les permutations est désormais clos.

### QUE faire maintenant ?

Le récépissé des demandes va être envoyé aux participant-es dans les boîtes aux lettres IPROF à compter du 10 décembre.

Il faudra l'imprimer, le vérifier puis le renvoyer avec toutes les PJ à l'appui de la demande s'il y en a bien sûr.

A la DSDEN, 53 Avenue Cap de Croix 06 181 Nice Cedex

Et ce au plus tard avant le 18 décembre

**COPIE au SNUipp du récépissé et des PJ, pour vérification du barème**

**Date limite pour annuler : 14 février 2020  
(en renvoyant imprimé type - nous contacter si besoin)**



### CALENDRIER prévisionnel

#### DECEMBRE

Lundi 9: 2ème GT direction à la Dsden

Lundi 9 MIDI: **fermeture serveur IPROF / changement de département**

**Mardi 10 : GREVE**

Vendredi 13: GT Rectorat Lignes directrices de gestion (mobilité des enseignants)

**Jeudi 17 : Capd recours rendez vous de carrière**

#### JANVIER

Jeudi 9, 13h30: **réunion Info Syndicale spéciale RASED**

Mardi 28: **Stage Maternelle**

Mercredi 29: **CAPD** ( LA direction, positions administratives ...)

#### FEVRIER

Jeudi 13: **stage syndical sur les retraites**



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

### **PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

**SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -**

**Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)**

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice**

**Tél : 04 92 00 02 00**

**SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>**

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

